

■ **A. Cotting Frères Fils SA**, à Granges-Paccot, Route de Chamblieux 34. Nouvelle société anonyme. Statuts du 28.03.2002. But: exploitation d'une entreprise de ferblanterie, couverture, sanitaire, isolation et ventilation. Capital-actions: CHF 150'000, entièrement libéré, divisé en 150 actions de CHF 1'000.--, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 28.03.2002 Cotting André fait apport à la société de certains actifs et passifs de la société en nom collectif 'Cotting frères', à Granges-Paccot, actifs: CHF 402'322.24; passifs: CHF 104'377.35, soit un actifs net de CHF 297'944.89, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 150'000.-- à la libération du capital-actions, le solde de CHF 147'944.89 constitue un dette de la société envers l'apporteur. Organe de publicité: FO SC. Communication aux actionnaires: FO SC ou lettre recommandée. Administration: Cotting Benoît, de Tentlingen et St. Ursen, à Fribourg, président, et Cotting André, de Tentlingen et St. Ursen, à Fribourg, administrateur, tous deux avec signature individuelle. Réviseur: Fiduciaire et gestion F. Galley, à Fribourg.
Journal no 861 du 22.04.2002
(00445642 / CH-217.1.001.578-4)